

Subventions pilote ou de démarrage RISUQ

Concours 2021-2022

DATES À RETENIR

Lancement de l'appel à projets : **9 novembre 2021**

Date limite de soumission des projets : **10 janvier 2022**

Annonce des résultats : **10 février 2022**

Démarrage du projet : **1^{er} mars 2022**



- **Neuf (9) subventions de 15 000\$ seront accordées.**
- Durée : la subvention est valide pour un an, avec possibilité d'extension d'un an, motivée par un court rapport d'activité pour l'an 1 justifiant la demande de prolongation.
- À la fin du financement, un rapport des réalisations devra être remis. Les résultats devront être présentés dans le cadre d'un webinaire ou d'un colloque RISUQ.

Le dossier complet doit être entré dans un formulaire électronique

[DISPONIBLE EN LIGNE EN CLIQUANT ICI](#)

au plus tard le 10 janvier 2022 – 16 h HNE

Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée.

PIÈCES REQUISES

- Le formulaire de demande de subvention complété.
- Le budget détaillé.
- Un curriculum vitae (préférentiellement un CV commun canadien FRQ-S, NT ou SC) de la ou du chercheur.euse principal.e et de tous les cochercheur.euses impliqué.es dans la demande.

Pour toute question, veuillez nous écrire à l'adresse courriel :

risuq@uquebec.ca

CONTEXTE

Le présent appel à projets du RISUQ vise à soutenir des projets structurants (1) favorisant la collaboration entre les membres du RISUQ issus de champs disciplinaires complémentaires et d'établissements du réseau de l'UQ différentes et (2) destinés à générer des résultats pouvant servir de leviers pour l'obtention de subventions de recherche.

CRITÈRES ET ADMISSIBILITÉ

- **Le ou la chercheur.euse principal.e doit être membre régulier.ère du RISUQ.**
- L'aspect innovant (innovation) associé au projet, qu'elle soit technique, technologique, médicale ou sociale doit être clairement explicité.
- Les chercheur.euses peuvent être associé.es à un maximum de deux demandes à titre de co-chercheur.euses, et une seule en tant que demandeur principal.
- Le projet doit être cohérent avec la mission et les objectifs du RISUQ*.
- L'importance des retombées attendues pour les régions et populations du Québec doit être bien démontrée.

Points considérés comme des atouts :

- Codirection d'étudiant.es.
- Établissement de nouvelles collaborations intersectorielles avec des actrices, des acteurs non académiques ou des actrices, des acteurs du milieu de pratique ou clinique.
- Présence des chercheur.euses affilié.es à plus d'une institution du réseau de l'UQ. Inclusion de cochercheur.euse-(s) à l'emploi d'un CISSS/CIUSSS, de milieu de pratique, etc.
- Présence de chercheur.euses à différentes étapes de leurs cheminements de carrière (effet de mentorat).
- L'intersectorialité n'est pas obligatoire, mais les projets intersectoriels seront favorisés*.
- Lien avec la santé durable (santé globale) ou autres objectifs du développement durable (ODD).
- Le financement octroyé peut servir à couvrir les dépenses liées aux salaires, aux bourses, aux frais de déplacement et de séjour pour collaboration, au matériel et à la location d'équipement, au travail sur le terrain et à la recherche en laboratoire ainsi qu'aux frais de diffusion des connaissances.

* **Notre définition de l'intersectorialité** : Le RISUQ adhère à une recherche et une démarche intersectorielle, en accord avec la définition qu'en font les Fonds de recherche du Québec ([FRQ](#)), soit : « **Une démarche de recherche et de collaboration qui, en vue de placer des enjeux de recherche communs sous un éclairage nouveau, réunit sur une même question de recherche des chercheurs de champs disciplinaires ressortissants d'au moins deux des trois grands secteurs couverts par les FRQ, soit : les sciences naturelles et génie ; les sciences sociales et humaines ; les arts et lettres ; la santé** ». L'approche intersectorielle dépasse « ... la simple réunion ou juxtaposition de plusieurs disciplines et secteurs (voire l'instrumentalisation d'une discipline ou d'un secteur par l'autre) pour résoudre un problème ou se saisir d'un objet de recherche. Dans une perspective intersectorielle, disciplines et secteurs s'engagent résolument dans une approche de recherche conjointe, co-créée, dont le mode d'opération se situe en dehors de la hiérarchisation des champs de connaissances ».

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Comité d'évaluation

Le comité scientifique du RISUQ s'assurera que l'évaluation des demandes sera faite de façon objective et impartiale, et basée sur l'excellence scientifique et l'adéquation avec la mission du RISUQ.

L'évaluation sera faite à l'aide de critères d'évaluation (ci-dessous). Un comité d'évaluation incluant des experts externes au RISUQ examinera les propositions et fera des recommandations au comité de direction RISUQ. Les membres du comité d'évaluation devront déclarer tout conflit d'intérêts.

CRITÈRES

Composition de l'équipe et intersectorialité (25 %) :

- L'expérience et les réalisations des membres de l'équipe démontrent un bon potentiel.
- La complémentarité de l'équipe est bien démontrée ou présente un bon potentiel.
- La démarche intersectorielle est clairement décrite.
- Le degré d'implication des partenaires aux différentes étapes du projet est convaincant et significatif (si applicable).

Qualité du projet (40 %) :

- Aspects innovants du projet, excellence et originalité.
- Clarté de la problématique et des objectifs.
- Pertinence et rigueur de la méthodologie de recherche.
- Faisabilité en lien avec les objectifs énoncés.
- Retombées concrètes du projet (livrables clairs et pertinents).

Pertinence avec la mission et les objectifs du RISUQ (30%)

- Projet en lien direct avec la programmation scientifique/mission/objectif du RISUQ : le projet aborde les questions pertinentes démontrant l'importance du projet pour le développement du RISUQ et le mieux-être des communautés québécoises.
- Pertinence de la recherche et de ses avantages pour les communautés québécoises dans le contexte de la santé et/ou des soins et des services sociaux.
- Innovation, ODD (santé durable) (atouts).

Budget et calendrier des activités (5 %) :

- La pertinence et la justification du budget ainsi que du calendrier de réalisation sont réalistes.